

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf avril, à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Pascal ROSELIER, Maire.

Présent.es :

ROSELIER Pascal, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, PICAUD Nathalie, LE GAILLARD Didier, adjoints au Maire - LAURENT Isabelle, LE FICHER Yoann, LE TOQUIN Stéphanie, TALMONT David, PUISSANT Séverine, LE NET Karine, LE PALLUD Sonia, MARZIN Mikaël, JOUANNIC Anne, RIQUELME Jean-Pierre, CANTE Ghislain, BOURALY Monique

Absent.es excusé.es ayant donné pouvoir :

DENIS David (pouvoir à ROSELIER Pascal), LORIC Franck (pouvoir à TALMONT David), LORIC Emilie (pouvoir à TALMONT Marie-Christine), CAMPS Tristan (pouvoir à Nathalie PICAUD), LE HOUEZEC Romy (pouvoir à PICAUT Marie-Pierre), LAMOUR Véronique (pouvoir à Didier LE GAILLARD), MOISDON Gabin (pouvoir à POUILLAUDE Maurice)

Absent.es excusé.es : STAEL Gérard

Absent.es : LE TOHIC Morgane

Le Conseil municipal a désigné LE FICHER Yoann en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 18

Votants : 25

TARIFS DES MINI-CAMPS 2024 DE L'ALSH

Délibération n°2024_19_04_11

Le programme et les tarifs des mini-camps doivent être soumis au vote du Conseil municipal afin d'assurer les inscriptions des enfants intéressés par ces animations. En 2024, ces mini-camps se déroulent à la Maison Glaz à Gâvres en Morbihan.

Présentation des programmes des mini-camps d'été :

- *Durée et catégories :*

Du 08 au 10 juillet 2024	Du 15 au 19 juillet 2024	Du 22 au 26 juillet 2024
7 - 9 ans	10 - 12 ans	13 - 16 ans
Parc de loisirs, Le P'tit Délire (Ploëmel)	Aquapark – Lasertag – planche à voile (West Park, Inzinzac-Lochrist)	Aquapark – Wakeboard (West Park, Inzinzac-Lochrist) Cité de la voile (Lorient) - kayak

- *Coûts estimatifs et diverses participations (famille, commune, département du Morbihan, etc) :*

	Du 08 au 10 juillet 2024	Du 15 au 19 juillet 2024	Du 22 au 26 juillet 2024
	7 - 9 ans	10 - 12 ans	13 - 16 ans
Tranche 1	115 €	170 €	175 €
Tranche 2	125 €	180 €	185 €
Extérieur	152 €	215 €	225 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le programme des mini-camps d'été pour l'année 2024 ;
- **APPROUVE** les tarifs des mini-camps d'été 2024, ainsi que la répartition de la prise en charge financière de leur coût ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents permettant l'application de cette délibération.

*Fait et délibéré à Moréac,
Le 23 avril 2024*

Le Maire,
Pascal ROSELIER

